

Après une licence, poursuivre ses études

Après l'obtention de leur licence, la très grande majorité des étudiants continue son parcours de formation, parfois après une année d'interruption. Si le master est plébiscité, d'autres cursus sont envisagés, dont la teneur dépend largement de la discipline d'origine. Les parcours sont empreints de réussite et sanctionnés par l'obtention d'un bac + 5 pour la majorité des étudiants. Marginalement, des cheminements plus atypiques se dessinent ; ils sont tout de même très liés à la licence obtenue.

Près de 80 % poursuivent leurs études

Suite à l'obtention de leur licence en 2014, 79 % des 923 diplômés poursuivent leurs études, dont 57 % à l'UPEM. Quand ils arrêtent leurs études, 35 % les reprennent après une année d'interruption. Finalement l'arrêt durable des études concerne 11 % des licenciés. Et à l'inverse 80 % sont inscrits au moins deux ans de suite.

La poursuite d'études immédiatement après la licence varie selon la discipline. En effet en moyenne plus de huit licenciés sur dix de *sciences humaines et sociales*, de *sciences* et de *sciences économiques et de gestion* poursuivent, tandis que c'est le cas des trois quarts des diplômés de *STAPS* et de *lettres et arts*. Et moins des deux tiers des licenciés de *langues* suivent une formation.

Taux de poursuite d'études immédiate selon la discipline de la licence

| | Taux de poursuite d'études |
|------------------------------------|----------------------------|
| Sciences humaines et sociales | 90 % |
| Sciences | 84 % |
| Sciences économiques et de gestion | 83 % |
| STAPS | 77 % |
| Lettres et arts | 73 % |
| Langues | 64 % |
| Ensemble | 79 % |

Source : Enquête diplômés de licence 2014, UPEM, 2017

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEM en 2014, c'est à dire à l'issue de l'année universitaire 2013-2014. Les étudiants ayant obtenu leur licence en parallèle d'un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2014, les 923 diplômés ont été distingués en deux catégories, selon le niveau d'information dont nous disposons sur leur parcours post-licence.

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en 2 ans à l'UPEM (246 étudiants), les étudiants ayant validé une licence professionnelle ou une autre licence générale à l'UPEM l'année suivant leur licence (6 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEM les 3 années suivant leur licence (67 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données administrative de l'UPEM ;

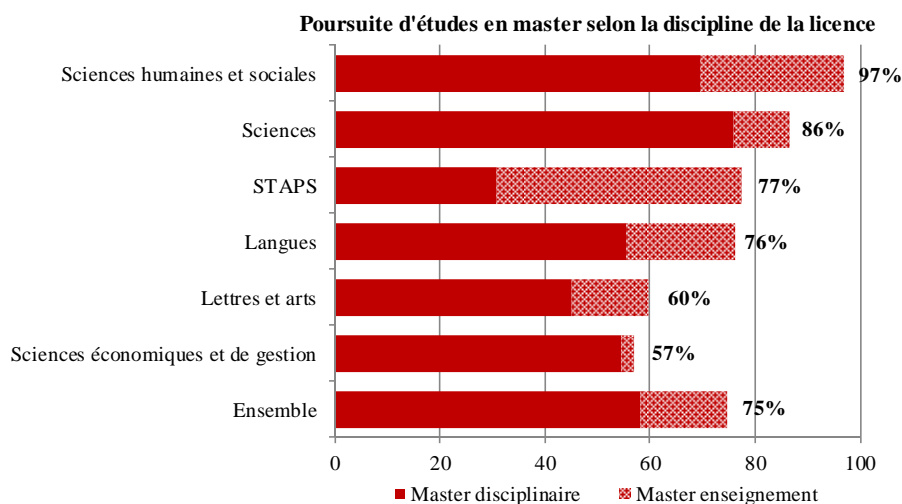
- les étudiants ayant quitté l'UPEM (604 étudiants) : immédiatement après la licence (84 %), un an (9 %) ou deux ans (7 %) après la licence sans avoir validé de bac + 5. Ces 604 diplômés ont été contactés par téléphone en janvier 2017, puis par mail pour compléter un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 81 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

Au total le parcours de 88 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Les trois quarts poursuivent en master

Parmi les diplômés poursuivant leurs études, les trois quarts s'inscrivent en master, dont 73 % à l'UPEM. Le taux de poursuite d'études en master varie fortement selon la discipline de la licence. En effet, si les diplômés de licence relevant des disciplines de *sciences humaines et sociales* et de *sciences* s'inscrivent massivement en master (respectivement 97 % et 86 %), c'est moins fréquemment le cas des licenciés de *STAPS* et de *langues* : en moyenne 77 % d'entre eux choisissent ce type de parcours. Et enfin en *lettres et arts* et en *sciences économiques et de gestion* moins de six étudiants sur dix s'orientent vers un master. Fort logiquement, les licenciés de *sciences économiques et de gestion* s'orientent plus souvent vers un diplôme d'école de commerce (22 % contre moins de 1 % pour les autres), tandis que les diplômés de licence relevant de la discipline *lettres et arts* s'orientent vers des formations non universitaires dans des écoles spécialisées en arts, design par exemple (30 % contre 11 % pour les autres). Ces formations sont principalement de niveau inférieur ou égal à la licence. De même, ils choisissent plus souvent que les autres de suivre une autre licence générale (8 % contre 1 %). Et enfin les diplômés de licences scientifiques suivent fort logiquement plus souvent un diplôme d'ingénieur (10 % contre moins de 1 %).

Globalement, les masters MEEF (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation) regroupent 16 % des étudiants poursuivant leurs études. Cependant cette proportion est très variable selon les disciplines : près de la moitié des étudiants de *STAPS*, inscrits l'année suivant l'obtention de la licence, suivent un master MEEF, et c'est le cas d'un peu plus d'un quart des licenciés de *sciences humaines et sociales*.



Source : Enquête diplômés de licence 2014, UPEM 2017

Quant aux diplômés de *lettres et arts* et de *langues*, 17 % en moyenne suivent ce type de formation. Cependant au sein de la discipline *lettres et arts*, le clivage est très marqué entre les licences d'arts et celle de lettres : 58 % des étudiants diplômés de cette dernière s'orientent vers un master MEEF contre seulement 3 % des diplômés d'une licence en arts. De même, les licenciés de *sciences économiques et de gestion* (2 %) et de *sciences* (11 %) sont peu attirés par ces formations. Cependant la licence *Sciences pour l'ingénieur - Pluridisciplinaire sciences et technologies* fait exception puisque tous les étudiants poursuivant leur études choisissent un master MEEF, tandis que c'est le cas de 6 % des autres licenciés de la discipline.

La moitié reprend ses études après une interruption

Un étudiant sur cinq ne poursuit pas ses études immédiatement après la licence. Parmi eux, 47 % se réinscrivent après une (35%) ou deux années d'interruption (12 %). Les licenciés de *langues* ont plus souvent repris leurs études : 63 % contre 43 % pour les autres. En revanche l'arrêt durable des études concerne plus fréquemment les diplômés d'une licence de *sciences* (76 % contre 47 %).

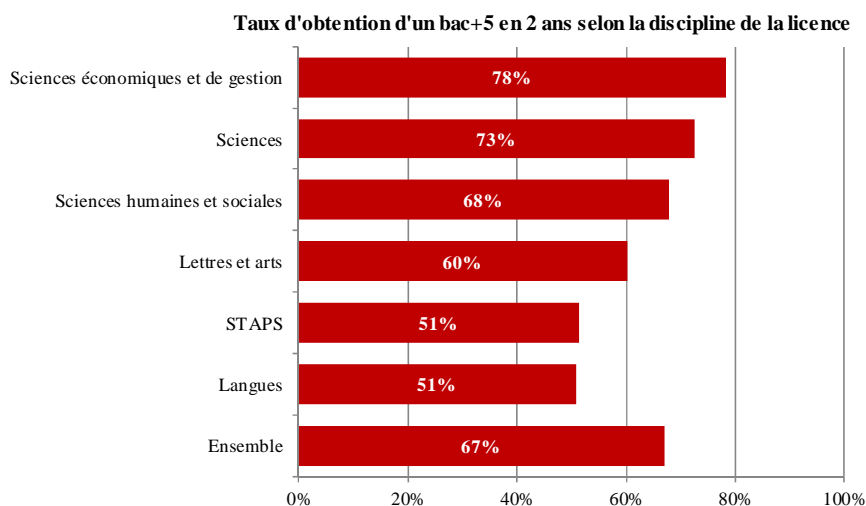
Les étudiants en reprise d'études s'inscrivent moins souvent en master (42 % contre 75 % des étudiants en poursuite d'études immédiate) et plus fréquemment à un niveau inférieur ou égal à la licence (26 % contre 10 %). Ils s'inscrivent plus souvent en formation d'école spécialisée (37 % contre 14 %) ou en licence professionnelle (5 % contre 1 %).

De manière générale, les licenciés n'étant pas pourvus d'un parcours scolaire des plus favorables¹ arrêtent plus souvent leur études de façon durable que ceux étant mieux dotés (69 % contre 45 %).

¹ Le parcours scolaire est mesuré selon le cumul des éléments suivants : mention au bac, âge d'obtention du bac, temps entre l'obtention du bac et l'obtention de la licence, et enfin note obtenue à la troisième année de licence.

Les deux tiers sont diplômés d'un bac + 5 en deux ans

La plupart des étudiants poursuivant immédiatement après la licence suivent une formation de niveau bac + 4 (89 %). Et les deux tiers d'entre eux valident un diplôme de niveau bac + 5 l'année suivante. La poursuite en master est le parcours le plus fréquent après la licence, et par conséquent, 82 % des diplômés de bac + 5 deux ans après la licence valident un master. Le taux d'obtention d'un bac + 5 est très variable selon la discipline. Un étudiant sur deux diplômé d'une licence de *langues* ou de *STAPS* valide un bac + 5 en deux ans, tandis qu'en *sciences économiques et de gestion* et en *sciences* plus de sept licenciés sur dix obtiennent un titre de niveau I.



Note de lecture : 67 % des inscrits en bac + 4 en 2014-2015 ont obtenu un bac + 5 en 2015-2016

Source : Enquête diplômés de licence 2014, UPEM 2017

Les différents parcours après une formation de niveau bac + 4

Si la majorité des inscrits en première année de master (65 %) valide leur diplôme en deux ans, les parcours suite au bac + 4 ne sont pas tous linéaires.

✓ En effet, 77 % passent en année supérieure mais 13 % d'entre eux ne valident pas leur diplôme, et parmi eux plus de neuf sur dix sont toujours inscrits en bac + 5 pour l'année universitaire 2016-2017 et sont donc susceptibles de valider leur diplôme à l'issue de cette année.

✓ En revanche, 13 % se sont réinscrits en bac + 4, et parmi eux 7 % ont changé de type de diplôme. La réorientation concerne principalement des étudiants inscrits initialement en master et se réinscrivant l'année suivante en formation d'école spécialisée ou en diplôme d'ingénieur. Parmi les redoublants de bac + 4, 70 % passent en année supérieure en 2016-2017.

✓ Certains se réorientent et s'inscrivent à un niveau inférieur (moins de 2 %). Et 77 % d'entre eux ont validé un diplôme à l'issue de cette réorientation. Ceux qui n'ont pas validé de diplôme sont toujours en études.

✓ Finalement 8 % des inscrits en bac + 4 ne sont pas réinscrits l'année suivante, alors que 44 % avaient validé leur année. Cependant 42 % sont réinscrits en 2016-2017 ; parmi ces réinscrits 73 % avaient validé leur année, on peut donc supposer qu'il s'agisse pour eux d'une année de césure.

Les autres diplômes obtenus : une majorité de diplôme de niveau équivalent à la licence

Si la majorité des diplômes obtenus après la licence sont des titres de niveau I, quelques étudiants (11 %) valident un diplôme d'un niveau inférieur. Parmi eux, plus de la moitié a obtenu un diplôme de niveau bac + 3, comme une licence professionnelle, une autre licence générale, un diplôme d'école spécialisée... Un peu moins d'un tiers valide un diplôme de niveau inférieur à la licence : BTS, BPJEPS, diplôme d'école spécialisée en arts ... Et 16 % sont détenteurs d'un diplôme de niveau bac + 4 ; il s'agit principalement des diplômes d'écoles spécialisées en arts ou communication.

Ces licenciés sont principalement des diplômés de licence d'arts (44 %) et de langues (23 %)

Des parcours singuliers

Au final parmi la cohorte des diplômés 2014 de licence, deux groupes se distinguent :

- ✓ en sciences, sciences économiques et de gestion et sciences humaines et sociales huit étudiants sur dix ont validé un bac + 5 ou sont susceptibles d'en valider un dans l'année en cours.
- ✓ en langues, lettres et arts et STAPS un étudiant sur deux a validé un bac + 5 ou est susceptible d'en valider un dans l'année en cours.

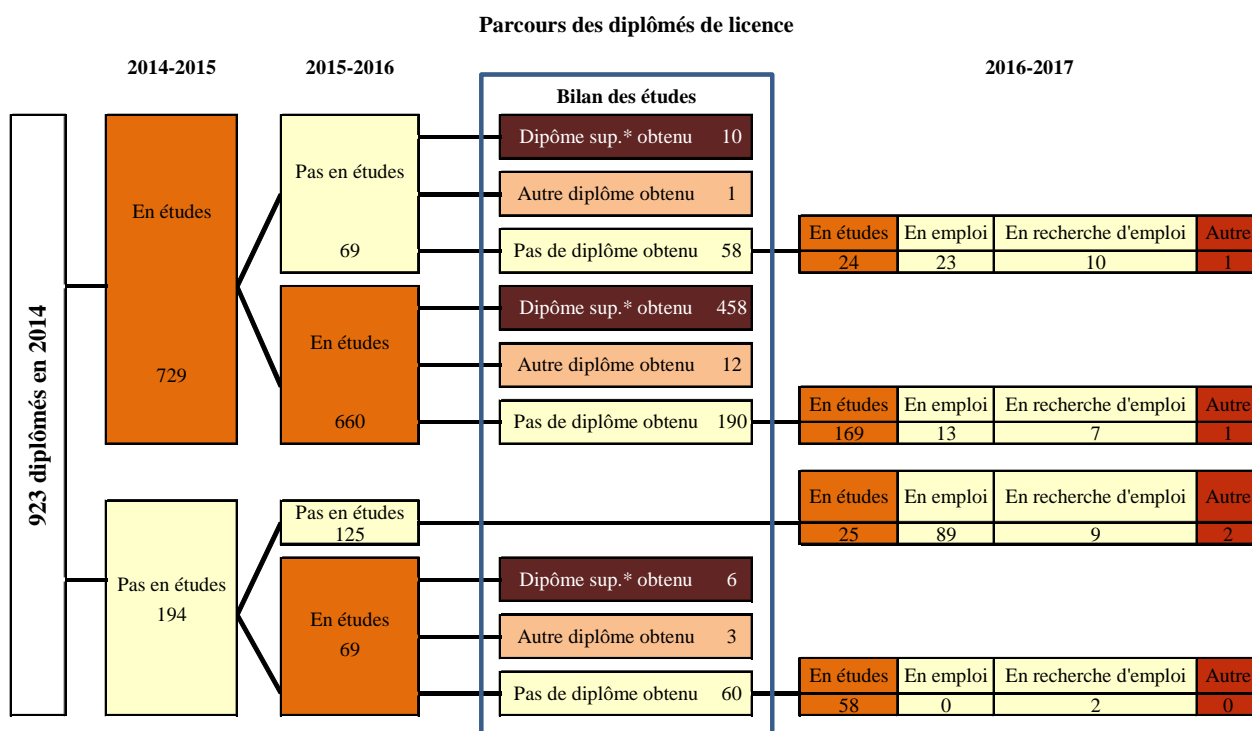
Certaines licences mènent à des parcours atypiques :

- ✓ 53 % des licenciés de *Sciences pour l'ingénieur - Techniques industrielles* arrêtent leurs études contre 6 % des autres licenciés de la discipline.
- ✓ 45 % des licenciés d'*Économie et gestion - Management et ingénierie des services MIPI* arrêtent leurs études contre 5 % des autres licenciés de la discipline.
- ✓ 26 % des licenciés d'*Arts - Etudes cinématographiques et audiovisuelles* valident un diplôme inférieur à bac + 5 contre 11 % des autres licenciés de la discipline.

Peu d'insertion dans la vie active après la licence

Seuls 157 diplômés (soit 17 % des diplômés) n'ont pas validé d'autres diplômes et ne sont pas en études trente mois après l'obtention de la licence. Près des deux tiers d'entre eux n'ont pas suivi de formation depuis l'obtention de leur licence, moins d'un quart se sont inscrits une année et 14 % ont poursuivi leurs études deux ans. Selon leur parcours après la licence, ces diplômés ont donc une ancienneté plus ou moins grande sur le marché du travail.

Au premier décembre 2016, 79 % sont en emploi, 18 % en recherche un et 3 % sont inactifs. Concernant les emplois occupés, il s'agit pour plus de la moitié d'emplois stables (53 %). Et selon la nomenclature de l'INSEE, 53 % relèvent de la PCS des professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieurs.



* Diplôme de niveau supérieur ou équivalent à la licence

Source : Enquête insertion des diplômés 2014, UPEM, 2017

Pour aller plus loin

Gausson Laetitia

Renouvellement des effectifs lors de la transition de la licence au master

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Note OFIPE, n°31, mai 2017.

OFIPE résultats

Un parcours jusqu'à bac + 5 après une licence

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE Résultats, n°149, juin 2016.